

# Extrait du registre des délibérations

# DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 05/02/2013

Date d'affichage : 20/02/2013

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

L'an deux mil treize.

Le jeudi 12 février à 20 heures 45.

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Breugnot, Maire.

Etaient présents : Mme Amand Catherine , Mrs Bosquet Alain ,M Lemelle Christian Adjoints, Mmes Hubert Emmanuelle, Questel Huguette, Fortin Josette, Perjoc Ghislaine et Mrs Le Marois Sébastien, Mrs Rousselin Vivien Mme Singeot Michèle,

Présent par pouvoir :

Etaient absents excusés : M Bauchet René, Lefebvre Pascal , M Delarue Jacques.

Secrétaire ; Mme Hubert Emmanuelle

## **COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION LU ET APPROUVE A L'UNANIMITE.**

### **2013-01**

#### **Transformation du poste d'adjoint administratif de 1ere classe en poste d'adjoint administratif principale de 2eme classe.**

Monsieur le Maire expose qu'une proposition d'avancement au grade d'adjoint administratif principal est en cours pour Mme Laurent et que sous réserve d'un avis favorable de la CAP la fermeture du poste d'adjoint administratif de 1ere classe et la fermeture du poste d'adjoint administratif principal seront à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

### **2013-02**

#### **Création d'un poste permanent d'adjoint technique de 2eme classe à temps non complet**

Le conseil municipal adopte la délibération ci annexée, consultable en Mairie.

### **2013-03**

#### **Ecole : Participation financière de la commune au voyage de fin d'année et rythme scolaire.**

Les élèves de CP, CE1 et CE2 effectueront un séjour de classe de découverte, dans le cadre du projet pédagogique du groupe scolaire, à Thesée-la romaine du 17 au 21 juin.

Un dossier de demande de subvention d'un montant de 322€ auprès du Département va être déposé, ceci pour compléter le montage financier de l'opération.

La commune pour sa part accorde une aide composée de 2000€ issue de la subvention annuelle et d'une subvention exceptionnelle de 800€

Cette délibération sera jointe au dossier de demande de subvention adressé au Département par la Mairie.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, après un débat le conseil municipal opte pour un report de la mise en application de la réforme à la rentrée 2014 et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches en ce sens.

Une réunion publique de concertation Parents, enseignant et élus est organisée le 14 février à la salle polyvalente.

Un groupe de travail sera mis en place pour l'organisation des activités et donc de la journée scolaire, qu'un questionnaire sera adressé aux parents pour recueillir leurs choix pour la demi-journée additive.

Les décisions devront prendre en compte l'intérêt de l'enfant, mais aussi les contraintes organisationnelles et financières. ceci justifiant d'ailleurs le report en 2014.

#### **2013-04**

##### **Préparation du budget 2013, demande de subventions.**

Le conseil municipal envisage d'effectuer le remplacement des huisseries de la Maire afin de réduire le coût énergétique et accroître la sécurité du bâtiment pour ce faire des devis ont été demandés, face aux montants, un appel d'offre sera lancé. Le conseil charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et les demandes de subventions afférentes à ce projet auprès de toutes les instances adéquates.

Le conseil municipal envisage d'effectuer avec le concours de l'ATESAT, les réfections des voiries des rues d'Ymare et des Foumares. Un appel d'offre sera lancé. Le conseil charge Monsieur le Maire d'effectuer auprès de l'ATESAT les démarches nécessaires et de demander les subventions afférentes à ce projet auprès de toutes les instances adéquates.

#### **2013-05**

##### **Divers.**

Monsieur Rousselin demande a ce qu'un examen des travaux à effectuer dans l'enceinte de l'Eglise soit réalisé notamment en regard de l'humidité des murs.

Monsieur Bosquet est mandaté pour contacter des entreprises pour ce faire.

Suite à un échange sur les prestations en cantine, Monsieur le Maire informe qu'une réunion aura lieu dès mars avec les intervenants locaux et qu'un bilan sera fait avec le nouveau prestataire.

Monsieur le Maire expose au conseil la demande d'une gauvassienne qui envisage l'ouverture d'une crêperie.

Celle-ci serait installée au 630 rue des Canadiens après travaux de mise aux normes.

En amont c'est le positionnement de principe qui est à l'ordre du jour.

Le conseil ne s'oppose pas au projet mais souligne l'attention toute particulière qui sera apportée à l'établissement de toutes les demandes, permis de construire et travaux liés à l'activité commerciale. Il sera attentif au strict respect des règles relatives à la gestion des nuisances liées à ce type d'établissement, respect des horaires de fermeture notamment. Les mesures mises en œuvre pour assurer le maintien de la sécurité routière aux abords de l'établissement ainsi que le respect des usages des places de stationnements existantes seront la encore surveillée.